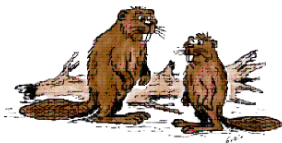


**Association des parents et amis  
de la maternelle**



**"Les Castors"**

Renseignements et inscriptions auprès de Nikki au  
079/450.43.66 ou par mail [vinnik@bluewin.ch](mailto:vinnik@bluewin.ch)

**[www.castorscugy.ch](http://www.castorscugy.ch)**

**ATTENTION NOUVEAU RÈGLEMENT, INSTRUCTIONS ET HORAIRES**

Réception des objets	Jeudi	5 octobre 2017	16h00-19h30
Vente	Vendredi	6 octobre 2017	16h00-19h30
	Samedi	7 octobre 2017	8h30-10h00
Restitution invendus/argent	Samedi	7 octobre 2017	12h30-14h00

**Sont acceptés**

- vêtements / chaussures **Automne-Hiver** pour enfants jusqu'à 16 ans : non démodés et propres.
- jeux, loisirs, livres en bon état, K7, dvd, jeux d'extérieur, Bob, ski, etc...: en état de marche et complets (**Les peluches ne sont pas acceptées** )
- combinaisons, bonnets, gants, écharpes etc...
- tout pour les bébés : poussettes récentes, matériel puériculture, jouets
- Attention : les vêtements de bébés jusqu'à la taille 98 sont limités à 50 articles par personne

Préparation de vos articles : **Etiquetage et listing OBLIGATOIRE** (documents disponibles sur [www.castorscugy.ch](http://www.castorscugy.ch))

**Etiquetage obligatoire :**

Tout article doit être muni d'une étiquette en carton (grandeur environ 6 X 4cm) **solidement attachée**

- indiquant le numéro du vendeur **en rouge**
- numéro d'article
- désignation, couleur
- taille, pointure (Taille indiquée en cm et non en âge)
- prix

(pas d'étiquette collée, pas d'épingle et pas d'agrafe). Les lots d'articles/jouets sont ficelés, les petites pièces sont mises dans des sachets transparents, le tout fixé solidement.

**ASTUCE :**

**Privilégiez les lots vu que le nombre d'articles est limité !**

**Listing :** Relever les articles avec leur numéro sur une liste avec votre nom, adresse complète, numéro de téléphone et numéro de vendeur.  
Ce numéro de vendeur vous sera attribué à votre inscription auprès de Nikki.  
Il doit figurer **en rouge** au haut de votre liste ainsi que sur chaque étiquette d'article.  
Le nombre d'articles par vendeur est limité à 100.

**Les articles qui ne seront pas étiquetés comme mentionné ci-dessus, ainsi que les vendeurs n'ayant pas fait de liste, ne seront pas acceptés**

**Frais :** 20 % arrondi du montant sera retenu sur chaque article vendu et sera redistribué au profit de la maternelle des Castors

**Restitution :** Lors de la restitution des articles qui auront été triés par les bénévoles, les vendeurs devront soigneusement contrôler leurs articles avec leur liste, puis signer la feuille de contrôle à la caisse.

**Règlement général :** Afin que la vente et la restitution des articles non vendus se déroule dans les meilleures conditions, le comité des castors a limité le nombre de vendeurs à 80

Attention : les articles invendus et l'argent non retirés samedi à 14h00 restent la propriété de l'organisateur.

Tous nos objets sont vendus en l'état et sans garantie.

Une surveillance vigilante sera exercée, toutefois les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de disparation de marchandises ; pour cette raison, aucune poussette ne sera autorisée à circuler dans la salle pendant la vente.